

COMMUNE D'ANTHY-SUR-LEMAN
(Haute-Savoie)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
N° 06/2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le DOUZE SEPTEMBRE, à 20 heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents : Mélanie AYISSI-DUBOULOZ (Vice-Présidente), Vanessa MESSAMER, Céline PRUD'HOMME, (élues), Manuel MUNOZ, Edwige NONNE, Catherine PERRET, Martine TURPIN (nommés). Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Isabelle ASNI-DUCHÊNE (Présidente) (pouvoir à Mélanie AYISSI-DUBOULOZ), Frédéric RIMET (pouvoir à Céline PRUD'HOMME), Sandrine RUCHE, (élus), Liliane SAPPEY (pouvoir à Vanessa MESSAMER) (nommée).

Secrétaire de séance : : Martine TURPIN.

Date de convocation : 30 août 2024.

OBJET : PARTICIPATION FINANCIÈRE AU REPAS DES AÎNÉS

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Sur proposition de Madame Mélanie AYISSI-DUBOULOZ, et après en avoir délibéré,

FIXE le montant de la participation financière à 20,00 € (vingt euros) pour les conjoints plus jeunes et les personnes accompagnantes domiciliées hors commune, au repas des aînés du 16 novembre 2024.

AINSI FAIT.

La Secrétaire,



Pour extrait conforme,

La Vice-Présidente

Mélanie AYISSI-DUBOULOZ

